



# Projet Pédagogique

AFR Les Castors



Amar Jordan

DIRECTEUR

24/02/2026

# Sommaire

## I. Table des matières

---

INTRODUCTION.....	2
II. Présentation de la structure .....	3
A. Environnement.....	3
1. Champs d'action de l'accueil.....	3
B. La structure .....	4
C. Le public visé .....	5
1. Caractéristiques de la tranche d'âge :.....	5
2. Caractéristiques du public.....	5
3. Effectif / tranche d'âge .....	5
III. Le projet éducatif de l'association en quelques mots.....	6
IV. Les objectifs pédagogiques .....	7
A. Les objectifs opérationnels .....	8
B. Les projets d'activité .....	10
V. Les moyens .....	11
A. Humains.....	11
1. Le Directeur .....	11
2. L'équipe d'animateur .....	11
3. La place des parents.....	11
B. Matériels.....	12
1. Locaux de la structure.....	12
C. Financiers .....	13
1. Tarifs.....	13
D. Les partenariats .....	13
1. Financiers.....	13
VI. Fonctionnement de la structure.....	14
A. Horaires.....	14
B. Les inscriptions.....	14
C. Journée type.....	15
1. Les programme d'animation.....	16
2. La vie quotidienne .....	16
3. Le rôle de animateurs.....	17

VII.	La communication.....	18
A.	La réunion Enfants / animateurs .....	18
B.	Les relations.....	18
1.	Avec les familles.....	18
VIII.	L'accueil d'enfants en situation de handicap .....	19
A.	Nos engagements.....	19
B.	Les moyens.....	19
1.	Au moment de l'inscription.....	19
2.	Lors de la préparation du séjour par le directeur .....	20
3.	Pendant le séjour .....	20

## II. Introduction

---

Mais qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ? Pour qui ?

### **Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?**

Le projet pédagogique explique les intentions éducatives de l'équipe d'animation.

Il fait le lien entre les familles, les enfants et nous professionnels en donnant du sens aux activités et actions que nous proposons au quotidien lors des vacances scolaires.

### Nos objectifs :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Permettre à l'enfant de trouver sa place
- Mettre en avant les notions de respect, de partage, d'entraide, etc ...
- Permettre à tous de s'exprimer
- Faire découvrir notre environnement de proximité
- Sensibiliser et responsabiliser les enfants à la protection de l'environnement
- Sensibiliser à une pratique dites « sportives »
- Impliquer les familles à la vie du centre
- Créer un climat convivial et de confiance

## Pour qui ?

Le projet pédagogique s'adresse à tous : parents, enfants, partenaires (CAF, Arche Agglo, DDCSPP...) bureau des Bénévoles, équipe d'animation.

Il est disponible sur l'accueil de loisirs et est consultable en permanence.

## Qui le travail et le rédige ?

C'est le directeur de l'accueil collectif en collaboration avec les « réguliers » de l'équipe d'animation qui le rédige, lorsqu'il y en a. Le directeur le transmet, alors, aux nouveaux arrivants à chaque période et leur explique le projet pédagogique lors de l'entretien de recrutement.

# III. Présentation de la structure

## A. Environnement

### 1. Champs d'action de l'accueil

L'accueil de loisirs AFR Les Castors se situe sur la commune de St Jean de Muzols du côté Ardèche sur le territoire de l'Arche Agglo qui regroupe 41 communes.





## C. Le public visé

### 1. Caractéristiques de la tranche d'âge :

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants âgés de 3 à 14 ans.

En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de 3 ans et de 14 ans qui ne sont pas identiques en tout point. Voici donc par tranches d'âge les principales caractéristiques :

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

### 2. Caractéristiques du public

L'accueil de loisirs est fréquenté par un public avec une mixité sociale. Les catégories socio-professionnelles sont très diverses mais en moyenne assez haute (moyenne aux alentours de 1200). On peut noter néanmoins une proportion de familles avec un Quotient Familiale faible voir très faible, ce qui démontre la mixité sociale au sein des Castors.

Il s'agit là d'une caractéristique importante de notre public, une richesse sur laquelle nous appuierons notre démarche pédagogique.

### 3. Effectif / tranche d'âge

Les castors accueil deux catégories d'âge :

- de 3 à 5 ans avec un effectif de 16 enfants au maximum
- de 6 à 14 ans avec un effectif de 34 au maximum

## IV. Le projet éducatif de l'association en quelques mots.

---

L'association est née en 1996

« Elle se donne comme finalité l'épanouissement des jeunes enfants et des familles, leur bien-être et le développement de leur vie sociale et de leur milieu de vie, mais également leur sécurité physique et affective.

Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture, d'accueil à tous, et de respect des différences. »

Les membres du bureau ont à cœur de promouvoir des valeurs qui résonnent en eux.

Les valeurs et les objectifs des Castors :

*« Chez les Castors, peu importe d'où il vient, son milieu social, ses différences, chaque individu a le droit d'être accueilli au centre. Nous œuvrons de pied ferme pour que chaque enfant se sente à sa place, que les Castors soit une deuxième maison. »*

L'A.C.M Les Castors se retrouve aujourd'hui, autour de quatre grandes valeurs qui tiennent à cœur telles que :

- ✓ L'Entraide,
- ✓ L'Ouverture à la Culture,
- ✓ Vivre- ensemble,
- ✓ Sensibiliser à la Biodiversité,
- ✓ L'envie de faire bouger les enfants.

## V. Les objectifs pédagogiques

---

On sait que les ACM, répondent à un besoin de garde.

Mais on peut profiter de ce temps pour permettre à l'enfant une ouverture sur le monde et ses richesses culturelles et naturelle, d'appréhender le vivre ensemble en collectivité, et qui puisse trouver sa place au sein un groupe en le responsabilisant.

On peut décliner sur 3 objectifs ce qui sera le fil conducteur dans nos animations.



## A. Les objectifs opérationnels

Pour atteindre les objectifs suivant

### a) Susciter l'éveil, la découverte et la curiosité

Chaque période aura un thème défini. Cela nous permettra d'établir un lien avec la thématique qui favoriseront la découverte, l'éveil artistique et culturel

Focus sur les tranches d'âge	Leurs Besoins	Actions qui peuvent-être mise en place
3- 5 ans	L'enfant a besoin d'être nourri de nouveauté il a soif de découverte et besoin d'avoir le temps d'intégrer et répéter ce qui connaît déjà.	Organiser l'espace de jeu pour permettre à l'enfant d'aller vers ce qu'il intéresse au moment où ils en auront besoin, avec un accès au livre comme proposition ludique.
	Période de développement moteur intense sur le plan de la motricité globale et fine C'est la périodes d'apprentissage de latéralisation , de la coordination des mains , pieds, tête	Amener les enfants, à la découverte des arts et des sciences (proposition des spectacle, musée, intervenant  Mettre en place de jeux de ballon qui sont d'excellent support pour apprendre à se servir des mains et de pieds.  Proposer des jeux coopératifs avec des accessoires, cerceaux, balles  Développer les activités manuelles permettant de manipuler différente textures
6- 8 ans	A cet âge l'enfant a besoin de se dépenser et d'utiliser son énergie dans les activités qui bougent. Il ne sait pas toujours la canaliser et besoin d'alternance entre activités calmes et activités sportive. De plus en plus en l'aise avec son corps, il cherche de nouveaux défis à sa mesure.	L'enfant et partant pour tout pourvu que l'animateur soit motivé et motivant. Il faudra travailler l'imaginaire des grands jeux, créer des univers féérique, fantastique. Développer les jeux motricité fine, kapla...
	Il aime construire des éléments de grand dimension, décorer des espaces en vue d'un grand jeu, journée thématique.	L'équipe d'animation sera force de proposition pour proposer des sorties qui ont intérêt pédagogiques et culturel (festival, intervenant.)
9-14 ans	Fin de l'enfance début de l'adolescence. Les enfants ont besoin de la présence bienveillante de l'adultes et cherchent en même temps à être autonomes.	L'animateur doit trouver le juste équilibre entre ces notions contradictoires.
	Les enfants sont demandeurs de jeux qui vont permettre de montrer leurs connaissances et d'en acquérir d'autres.	Pour développer et valoriser leurs compétences on favorisera les jeux de pistes ou épreuves, la découverte ludique d'un village ou quartier Les animateurs proposeront des jeux de société en autonomie, un documentation sur une thématique

## b) Respecter le rythme des enfants

Les activités sont adaptées à chaque tranche d'âge, et répondent aux besoins des enfants.

Avec la répartition des temps respectifs d'activité et de repos

Focus sur les tranches d'âge	Leurs Besoins	Actions qui peuvent-être mise en place
3- 5 ans	Pour progresser l'enfant a besoin de sentir en confiance avec l'adulte qui l'accompagne c'est dans une ambiance sereine et sécurisé qu'il tentera de nouvelles expériences et progressera à son rythme	La journée sera marquée par temps de jeu libre en extérieur et en salle par des jeux collectifs durant lequel l'animateur sera force de proposition et apporte de la nouveauté dans panel de jeu de l'enfant.
	Repos : La sieste joue un rôle majeur dans le développement de l'enfant. Elle l'aide à avoir un rythme biologique régulier, à bien assimiler les connaissances acquises pendant les phases d'éveil et elle favorise la croissance	L'accès à la sieste est donc à faciliter, et ce le plus tôt possible après la fin du repas. On respecte le rituel d'endormissent en faisant attention au doudou.  Un animateur reste dans la salle, et agit avec bienveillance un mot gentils pour chacun. On laisse les enfants se réveiller par eux-mêmes il est préconisé de ne pas dépasser un cycle de sommeil (1h30) à partir de 15h on propose un réveil en douceur.
	Une présence sécurisante et capital, toute comme les bonnes relations avec les parents dans le temps de transition	Aménager le temps de séparation du matin et du soir, L'animateur sera lâcher prise et positiviera son retour auprès de parents et inversement il placera très vite une situation qui montre un intérêt pour l'enfants.
6-12 ans	Il ne sait pas toujours la canaliser cette énergie et besoin d'alternance entre activités calmes et activités sportive.	Moduler un emploi du temps qui permet d'avoir des temps d'activité calmes et sportive.
	L'appartenance à un groupe est importante pour l'enfant.	L'animateur aidera un enfant introverti à trouver sa place et inversement il accompagnera un enfant extraverti en lui donnant des petites responsabilités.  On valorisera les actions collectives et les propositions des enfants dans leurs choix d'activités seront entendues lors de l'agora

### c) Vivre ensemble

Amener l'enfant à être respectueux les uns envers les autres

Donner la possibilité de choisir

Entraide à l'aide d'activités mélangeant grands et petits

Communication auprès des familles

Proposer un accueil qui reflète le professionnalisme de l'équipe et révèle ses compétences.

Mettre l'accent sur l'accueil et l'information auprès des familles et la prise en charge de l'enfant.

Mettre en place des programmes adaptés aux tranches d'âge, mais aussi prévoir des temps de décloisonnement pour promouvoir le vivre ensemble.

## B. Les projets d'activité

Le directeur, coordonne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique. Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation. Le directeur propose à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation. L'ensemble des projets sont conservés et mutualisés.

## VI. Les moyens

---

### A. Humains

#### 1. Le Directeur

Le directeur de l'accueil de loisirs est le garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Il est disponible, à leur écoute ainsi qu'à celle des parents.

Il est la personne référente pour informer ces derniers (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles). Il favorise leur participation.

De ce fait il assure le lien entre les usagers (familles, enfants), les professionnels, la collectivité et les institutions.

#### 2. L'équipe d'animateur

Les animateurs sont les relais du Directeur. Ils sont de ce fait garant de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leurs sont confiés.

Ils accueillent ces derniers et sont à leur écoute ainsi qu'à celle de leur famille.

Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement intérieur de la structure. Ils communiquent les informations importantes à leurs collègues, et au Directeur.

Ces activités sont adaptées aux besoins de la tranche d'âge sur laquelle ils sont missionnés. Les activités sont organisées dans des plannings, présentés aux usagers.

#### 3. La place des parents

Les parents peuvent et sont incités par toute l'équipe d'animation à participer à la vie du centre. Chaque parent doit pouvoir sur la base du volontariat s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités.

C'est aussi dans ce cadre que se met en place le comité d'usagers de l'accueil de loisirs, qui peut prendre des formes variées (réunions, sorties, rencontres, déjeuners etc...) et qui représente un engagement fort de notre équipe d'animation.

## B. Matériels

### 1. Locaux de la structure

Les locaux de l'accueil de loisirs sont situés de plain-pied avec une rampe d'accès pour accéder au Hall.

Nous avons accès à certaines parties de bâtiments mis à disposition

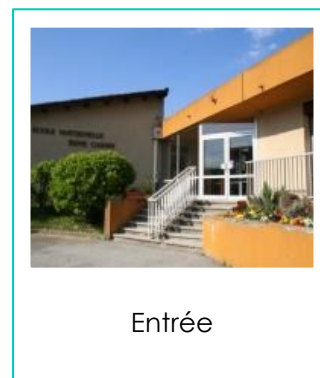
Les familles rentrent par le portillon, avec un interphone.

L'accueil de se fait dans sas qu'on nomme le hall d'accueil

Nous avons accès à :

- ↗ La salle de jeu (Salle principale d'activité), spacieuse et lumineuse
- ↗ Salle de sieste (Disponible à partir de 2<sup>nd</sup> jour des vacances)
- ↗ Un salle d'activité pour les – 6 ans
- ↗ Une cour privative clôturée, avec un agrès sous la forme d'une cabane en bois.
- ↗ Un réfectoire
- ↗ Deux blocs sanitaires pour les enfants, et un bloc sanitaire pour les animateurs
- ↗ Une cuisine avec un sas où se trouve le réfrigérateur que nous utilisons.
- ↗ Un couloir d'accès pour rejoindre la cuisine
- ↗ Une tisanerie, qui sert de salle de repos, et infirmerie, bureau administratif.  
(Disponible à partir de 2<sup>nd</sup> jour des vacances)

Exemple de salle :



## C. Financiers

### 1. Tarifs

Les tarifs sont établis selon les ressources des familles indexées au quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales, selon une grille.

Les règlements s'effectuent en espèces, par chèques ou par chèques vacances et virement.

Toutes les aides sont prises en compte et déductibles (Aides de la Caisse d'Allocations Familiales, Comité d'Entreprise, etc..).

**Adhésion annuelle AFR / famille du 01/09/2025 au 31/08/2026 27€**

Journée avec repas Ardèche AA								
Tranches	T 1	T 2	T 3	T 4 (1)	T 4 (2)	T 5	T 6	T 7
QF compris entre	0-359	360-564	565-720	721-850	851-900	901-1200	1201-1500	>1500
<b>TARIF BRUT A AFFICHER</b>	<b>19,00 €</b>	<b>19,00 €</b>	<b>19,00 €</b>	<b>19,00 €</b>	<b>19,00 €</b>	<b>19,00 €</b>	<b>19,00 €</b>	<b>19,00 €</b>
AIDE FAMILLES ARCHE AGGLO	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	6,80 €	4,80 €	0,85 €
Prix indicatif du repas	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Aide aux loisirs Caf Ardèche	7,20 €	7,20 €	7,20 €	4,00 €				
<b>Tarif NET retenu Ardèche Arche Agglo</b>	<b>3,80 €</b>	<b>3,80 €</b>	<b>3,80 €</b>	<b>7,00 €</b>	<b>11,00 €</b>	<b>12,20 €</b>	<b>14,20 €</b>	<b>18,15 €</b>

Journée sans repas Ardèche AA								
Tranches	T 1	T 2	T 3	T 4 (1)	T 4 (2)	T 5	T 6	T 7
QF compris entre	0-359	360-564	565-720	721-850	851-900	901-1200	1201-1500	>1500
<b>TARIF BRUT A AFFICHER</b>	<b>16,00 €</b>	<b>16,00 €</b>	<b>16,00 €</b>	<b>16,00 €</b>	<b>16,00 €</b>	<b>16,00 €</b>	<b>16,00 €</b>	<b>16,00 €</b>
AIDE FAMILLES ARCHE AGGLO	7,40 €	7,40 €	7,40 €	7,00 €	7,00 €	5,80 €	3,80 €	0,40 €
Aide aux loisirs Caf Ardèche	7,20 €	7,20 €	7,20 €	4,00 €				
<b>Tarif NET retenu Ardèche Arche Agglo</b>	<b>1,40 €</b>	<b>1,40 €</b>	<b>1,40 €</b>	<b>5,00 €</b>	<b>9,00 €</b>	<b>10,20 €</b>	<b>12,20 €</b>	<b>15,60 €</b>

Garderie\* : Tarif en fonction du QF CAF :

QF < 720 = 0.50€ par enfant et par garderie

QF > 720 = 1€ par enfant et par garderie

## D. Les partenariats

### 1. Financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

la CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).

La DDCS de la Drôme qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

## VII. Fonctionnement de la structure

---

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

### A. Horaires

<b>Le centre de loisirs est ouvert de 7H30 à 18H30</b>	
Horaire de la Garderie *( payante)	Horaire d'accueil des familles
Matin : de 7h30 à 9h	De 9h à 9h15
Soir : de 17h20 à 18h30	De 17h à 17h20

### B. Les inscriptions

Ci-dessous : les périodes d'inscription pour les vacances scolaires.

Inscriptions pour les vacances scolaires

Période concernée	Inscription
<b><u>En Février : Vacances d'hiver</u></b> <b><u>En Avril : Vacances de Printemps</u></b> <b><u>Vacances d'été : 5 premières semaines</u></b> <b><u>Vacances d'Automne</u></b>	<b>Les dates sont communiquées sur le page du site. Habituellement 1 mois avant le début de la période</b>  <i>La pénurie d'animateur qui touche l'ensemble du secteur, nous oblige à diminuer le nombre de place en accueils. Nous ne pouvons donc malheureusement pas garantir une place pour chaque enfant. Une liste d'attente est établie sur chaque période de vacances et fonctions du nombre d'animateurs nous ouvrons des places</i>

## C. Journée type

\*Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

\*\*La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant

7h30-9h	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
9h-9h15	Fin de l'accueil.
9h15-9h45	Temps libre pour que chaque enfant ai le temps de discuter avec ses amis
9h45-10h15	Rituels « quoi de neuf » et « rôles »
10h15 - 11h15	en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité.
11h15 – 11h30	Temps libre
11h30-13h15	Toilettes et repas, il est important de prendre le temps de manger
13h15-14h30	Temps calme et sieste de 13h15 à 15h avec réveil naturel et donc échelonné pour les 3-5ans
14h30-15h30	Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité.
15h30-16h	Temps Libre
16h00-17h	Toilettes et goûters
16h30-17h	Retour des enfants sur la journée, énigme du jour et spectacle enfants s'ils en ont préparé
17h-18h30	Départ échelonné des enfants.

## 1. Les programmes d'animation

Elles sont faites lors de réunion de préparation lorsque celles-ci sont possibles et généralement envoyés aux familles avant les inscriptions.

## 2. La vie quotidienne

### a) Fonctionnement de la garderie.

Dans l'objectif d'ouvrir une plage horaire plus ample pour faciliter l'accueil des familles Les Castors on fait le choix d'ouvrir sur un plage horaire d'1h30. Ce temps vise à **recréer une ambiance familiale**. Dans un climat stable chaleureux où les animateurs s'unissent pour favoriser une séparation plus rassurante pour tout le monde.

Le temps de garderie ample *de 7h30 à 9h00*, il convient de préparer des petit jeux, lecture...

Dans ce même objectif, nous gardons cette plage horaire ample le soir, allant de 17h20 à 18h30 pour la garderie.

### b) L'accueil

L'accueil des enfants (*hors garderie*) se fait de 9h à 9h15 échelonné pour répondre au mieux aux besoins des parents.

### c) Les repas

Les repas sont reçus les matins par notre prestataire terre cuisines, Les quantités sont inspecter par le directeur ainsi que le relevé de température du frigidaire et du four.

Afin de responsabiliser les enfants les plus grands aux tâches de la vie quotidienne, se sont eux qui mettent en place et débarrassent les assiettes et couverts.

Le temps du repas se fait de 11h30 à 13h15 environ.

### d) Les temps calmes

Les temps calmes (ainsi que les siestes) se font juste après le repas du midi, de 13h15 à 14h30 environ.

La répartition des temps respectifs d'activité se font en fonction des besoins de sommeil pour les plus petits, il est important de respecter leurs rythmes. Pour les plus grands il se fait juste après le temps calme donc ces activités débutent vers 14h30.

e) Les sorties

(1) *A pied* : elles se font proche de la commune comme la presqu'île ou encore la médiathèque

(2) *En bus* : Pour des projets plus important et surtout plus lointain.

f) Les locaux

Nous nous engageons à rendre les locaux comme nous les avons trouvées et ainsi responsabiliser les enfants sur l'importance de l'hygiène immobilier. Cependant le personnel d'entretien vient le soir pour rendre nos locaux encore plus propres.

3. Le rôle de animateurs

a) Les différentes taches spécifiques

(1) *Responsable de l'ouverture et/ou fermeture des locaux et accueils*

L'animateur a en charge l'animation de ces enfants.

Assurer le rangement à la fin de la garderie (faire participer les enfants) pour laisser le lieu dans un état normal de propreté et le cas échéant passer le balai.

Mettre l'alarme, fermer les locaux et le portail de l'école.

## VIII. La communication

---

### A. Les retours Enfants / animateurs

Elle est organisée par les animateurs quotidiennement en début et fin de journée. Son déroulement n'est pas formalisé. L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants.

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leur loisir.

C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes.

C'est, enfin, un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

### B. Les relations

#### 1. Avec les familles

Nous appuyons notre communication sur deux leviers principaux :

Dans le hall d'accueil sont rassemblés les informations relatives à la vie du centre : menu, programme d'activité, infos pratiques, inscriptions...

D'une manière générale nous souhaitons associer le plus possible les parents à notre travail. Ceci commence par une prise en considération de ces derniers et une écoute attentive de la part de l'équipe (dans le respect toutefois du cadre du règlement intérieur).

La communication passe aussi par :

Une présentation lors de l'inscription (l'équipe, la structure et le projet pédagogique).

Une communication via internet (mails et Facebook)

## IX. L'accueil d'enfants en situation de handicap

---

---

La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées indique en son titre 1<sup>er</sup>, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie »

---

### A. Nos engagements

Pour faciliter l'intégration des enfants concernés

Le centre de loisirs 'AFR Les Castors souhaitent mettre un cadre ordinaire pour l'accueillir des enfants et des jeunes en situation de handicap.

Cette démarche de mixité des publics répond au projet éducatif de l'association

Elle permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Il est important, alors, que le directeur puisse mettre en œuvre un protocole d'accueil permettant des conditions éducatives et médicales adaptées.

### B. Les moyens

#### 1. Au moment de l'inscription

Suite au signalement par la famille de tout problème de santé de son enfant susceptible d'influer sur l'organisation du séjour

Je demanderais des précisions sur l'autonomie de l'enfant, ses capacités relationnelles, ses habitudes et centres d'intérêts

Ceci nous permettra d'informer les équipes et de répondre aux mieux à ses besoins.

## 2. Lors de la préparation du séjour par le directeur

Nous mettrons en place un système d'échange direct avec les parents

Si besoin, je constituerais avec le médecin traitant, la famille ou les équipes assurant le suivi de l'enfant un dossier médical qui consignera les éventuelles réserves, inaptitudes ou contre-indications et un P.A.I.

J'informerai l'équipe d'encadrement de l'accueil de ces enfants en préparation avec l'assistant sanitaire **(les informations médicales diffusées se limitent à celles nécessaires au fonctionnement du séjour)**

Adaptation si nécessaire de certains éléments du projet pédagogique (activités, sorties, vie quotidienne, occupation des locaux, etc.

## 3. Pendant le séjour

Sensibiliser les animateurs à des procédures spécifiques (appareillage, toilette etc.)

Assurer le suivi médical de l'enfant

Définir des consignes en cas de problème (éventuellement avec le médecin)

Veiller au rythme de vie de l'enfant, à son bien-être et à son intégration dans le collectif

Aborder rapidement toute difficulté en équipe.

AFR Les Castors Centre de Loisirs

2,4 Chemin de Martinots

Mail : lescastors07300@gmail.com

